



**Dignité
humaine
et respect
de la terre**



LES NOUVEAUX ENJEUX DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



ccfp-terre solidaire

Sommaire

1

UN MODÈLE EN FAILLITE

Un agronome livre sa vision du modèle agricole	
UN COUREUR À PIED EN CONCURRENCE AVEC UN PILOTE DE FORMULE 1	5
Accaparement des terres et des ressources	
UN RÉVÉLATEUR DES LIMITES DU MODÈLE DOMINANT	8
George Dixon, secrétaire général de la FIMARC	
L'INVESTISSEMENT EN AGRICULTURE DEVRAIT VISER À ÉLIMINER LA FAIM	10
Ressources des mers et des océans	
LES PÊCHERIES FACE AU DÉFI ALIMENTAIRE	12
Projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes	
UNE ABERRATION ÉCOLOGIQUE, HUMAINE ET FINANCIÈRE	13

2

DES ALTERNATIVE À L'ŒUVRE

Dans la Bible et pour les chrétiens	
LA CRÉATION : UN DON REÇU ET DESTINÉ À TOUS	15
Jean-Marc von der Weid, de l'AS-PTA	
LA DIVERSITÉ NATURELLE, GARANTIE D'UN RENDEMENT ÉLEVÉ	16
Organic Asia	
LE PARI AMBITIEUX DE QUELQUES ASIATIQUES « ÉCLAIRÉS »	18
Négociations internationales	
POUR DES INVESTISSEMENTS RESPONSABLES EN AGRICULTURE	20

3

ET MOI, ET NOUS, QUE POUVONS-NOUS FAIRE EN FRANCE ?

Plaidoyer	
UNE CAMPAGNE POUR DES INVESTISSEMENTS RESPONSABLES	23
En Bourgogne et Franche-Comté	
DES MILITANTS « EN VEILLE » SUR L'ACCÈS À LA TERRE	24
Dans le Finistère	
UN COLLECTIF MOBILISÉ POUR UNE AUTRE AGRICULTURE AU SUD ET AU NORD	25
Initiatives à la campagne :	
LE MRJC SE PENCHE SUR L'AVENIR DES TERRITOIRES RURAUX	26
Initiatives en ville :	
BIEN PLUS QUE QUELQUES SALADES AU BAS DES TOURS	27
Agriculture et consommation	
DES CITOYENS ORDINAIRES ENGAGÉS AU QUOTIDIEN	28
POUR ALLER PLUS LOIN	30

édito

Au début des années 2000, le CCFD-Terre Solidaire proposait à ses bénévoles de réfléchir sur la problématique de la souveraineté alimentaire. La faim, l'alimentation, sujet historique du CCFD-Terre Solidaire, furent ainsi sur le devant de la scène, quelques années durant.

Une décennie plus tard, où en sommes-nous ? Quels défis se posent à nous ? Comment y répondre ? Ce dossier a pour ambition d'oser des réponses à ces questions. De vous inviter à entrer en réflexion. De vous permettre de découvrir des femmes et des hommes qui ont choisi d'agir. De vous inviter à en faire de même.

Parce qu'un regard sur la réalité pourrait donner froid dans le dos. La faim demeure bel et bien un fléau du monde moderne. Alors qu'elle pourrait nourrir 9 milliards d'êtres humains, notre planète en condamne près de 900 millions à en souffrir. Avec au premier rang des victimes, les paysans des pays du Sud.

Rien n'aurait donc changé en dix ans ? Si assurément. Le modèle d'agrobusiness dont l'on nous vantait tous les bienfaits, se trouve aujourd'hui au centre des débats. Dans les consciences humaines, au Sud comme au Nord, c'est une évolution importante. La prise de conscience des limites de ce modèle, des désastres sociaux et environnementaux qu'il engendre trop souvent, témoigne du chemin parcouru.

Alors réinterrogeons le modèle agricole dominant. Réinterrogeons nos modèles agricoles. Mettons-les à l'épreuve des défis sociaux, environnementaux de notre temps. Et en toute conscience, inventons, choisissons, développons des solutions pour demain. Librement.

Car des solutions pour demain il y en a ! Nombre de partenaires du CCFD-Terre Solidaire, en Afrique, en Asie ou en Amérique latine, expérimentent le développement de l'agroécologie. Nombre de citoyens français, nombre d'acteurs du secteur agricole au premier rang desquels les agriculteurs, s'interrogent, mettent en œuvre des alternatives.

Ce dossier est donc une invitation à la réflexion, au dialogue avec tous ces acteurs. Quel que soit leur positionnement, quel que soit le modèle qu'ils défendent ou dont ils dépendent parfois.

Pascal Vincens

Directeur de l'Éducation au développement au CCFD-Terre Solidaire

Un modèle en faillite

1

Le monde n'en finit pas de souffrir de la faim. Selon la FAO (Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture), c'était le cas pour 868 millions de personnes en 2012. Les pays en développement abritent 98 % des sous-alimentés de la planète.

Le monde a mal à son agriculture. L'agronome Marc Dufumier le rappelle : les paysans forment les deux tiers des personnes victimes de la faim dans le monde ; le tiers restant est composé d'habitants des bidonvilles qui ont dû quitter la terre pour se réfugier en ville. L'agriculture des pays du Sud ne parvient pas à nourrir ses paysans. Ceux-ci sont trop pauvres car ils ne parviennent pas à être compétitifs vis-à-vis de l'agriculture du Nord – la nôtre – qui, à coups d'ultra-mécanisation, de spécialisation et de chimisation, détruit la terre et est responsable de la malbouffe dans les pays qu'on dit développés : nos pays.

Au bord des mers et des océans, la pêche et l'aquaculture se heurtent elles aussi à mille difficultés, alors que leur contribution aux besoins alimentaires mondiaux est importante.

La sécurité alimentaire des plus pauvres n'est pas pour demain, alors leur souveraineté alimentaire – leur capacité à maîtriser les ressorts de leur alimentation – est encore moins d'actualité.

Sur les décombres des subprimes

Dans ce contexte, la question de l'accaparement des terres est incontournable. Véritable révélateur actuel de la crise agricole et alimentaire, ce phénomène a en effet pris de l'ampleur en 2008 sur les décombres de la crise des *subprimes* : ces emprunts immobiliers à risque très élevé contractés par des ménages américains et qui ont causé leur surendettement. Les organismes

financiers se sont aperçu qu'il était plus rentable désormais, de spéculer sur les produits alimentaires dont les cours étaient orientés à la hausse. Depuis lors, les investissements prédateurs se multiplient et accaparent des terres pour des productions alimentaires à grande échelle, parfois aussi pour promouvoir des projets

d'infrastructures ou réaliser des activités extractives. Dans tous les cas, le résultat est le même : les populations locales – souvent des paysans – en sont les victimes. Leurs droits, dont le droit à l'alimentation, se voient remis en cause. En face d'elles, les responsabilités sont partagées entre institutions financières, grandes entreprises,

notables locaux, États et institutions internationales. Tous sont tenants d'un système dont les effets sont aussi ravageurs au Mali, en Inde avec l'entreprise française Michelin ou, plus près de nous, sur le site qui doit accueillir le futur aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

Un agronome livre sa vision du modèle agricole

UN COUREUR À PIED EN CONCURRENCE AVEC UN PILOTE DE FORMULE 1

L'ingénieur agronome Marc Dufumier, professeur émérite à l'école AgroParisTech, porte un regard acéré sur les raisons de l'échec du modèle agro-alimentaire mondial.

■ **Le titre de votre dernier livre, *Famine au Sud, malbouffe au Nord, résume de façon lapidaire la situation agricole et alimentaire mondiale. Comment en est-on arrivé là ?***

Marc Dufumier : La question de la faim est une question de pauvreté plus que d'indisponibilité alimentaire. Aujourd'hui, à l'échelle mondiale,

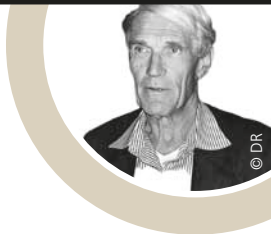
on produit l'équivalent de 330 kg de céréale par habitant et par an. Pour pouvoir nourrir correctement la population, il suffit de 200 kg. Si des gens ont faim en grand nombre dans les pays du Sud, c'est qu'ils sont trop pauvres. Les écarts de pauvreté dans le monde sont à l'origine de la faim. Les 130 kg excédentaires vont vers le gaspillage, la surconsommation de viande et les agrocarburants. Qui sont ces pauvres qui ont faim ? Aux deux tiers, il s'agit d'agriculteurs du Sud qui ne parviennent pas à dégager des revenus suffisants pour s'équiper et produire davantage. Le dernier tiers est constitué de gens dont les parents étaient agriculteurs et qui ont été contraints de rejoindre les bidonvilles des mégapoles. L'origine de la pauvreté de ces paysans tient au fait qu'ils ne parviennent pas à être compétitifs. La responsable est l'agriculture du Nord, avec son très haut niveau de motomécanisation et de chimisation, qui exporte des produits vers les pays

du Sud, là où la paysannerie travaille encore à la main. Entre les deux, il y a un rapport de productivité du travail de 1 à 200. C'est comme si on mettait un coureur à pied en concurrence avec un pilote de Formule 1.

Écosystèmes fragilisés

Quant à la malbouffe chez nous, trois causes essentielles l'expliquent dans les modes de production de notre agriculture. La première raison est que l'agro-industrie exige des produits standard de la part des agriculteurs. La deuxième est que ceux-ci ne disposent plus aujourd'hui que d'un très faible nombre de variétés végétales et de races animales. En troisième lieu, les agriculteurs du Nord ont investi massivement, se sont endettés et ont entraîné ainsi une spécialisation exagérée de toute l'agriculture. Il s'en suit des écosystèmes fragilisés. Résultat : en Bretagne, le bétail n'est pas élevé sur la paille car il n'y en a plus. Les animaux produisent du

Marc Dufumier



purin qui pollue les eaux et fertilise les algues vertes du littoral breton. Dans le Bassin parisien, il n'y a plus d'élevage donc plus de fumier. On est obligé d'y fertiliser le blé avec des engrais azotés de synthèse dont la production exige des importations de gaz naturel russe ou norvégien.

■ **Qui est responsable de cet état de fait ?**

M.D. : Tout un système est en cause. Il fonctionne parce que le politique le soutient. La politique du libre-échange de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) au niveau international et la PAC (Politique agricole commune) à l'échelle européenne ont une large part de responsabilité.

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la PAC a protégé nos agriculteurs grâce à des droits de douane à l'importation de blé nord-américain. Ce type de politique appliquée à des produits stratégiques s'est révélée d'une redoutable efficacité. La France puis l'Europe

sont devenues excédentaires. À ce moment-là, nous avons commis l'erreur de subventionner nos exportations pour maintenir le revenu de nos agriculteurs. Nous avons fait ainsi un très grand tort aux pays du Sud. Dans la course entre le pilote de Formule 1 et le coureur à pied, ce dumping revenait à mettre une peau de banane sous le pied du coureur à pied.

Du soja brésilien pour nos cochons

Nous aurions pu être beaucoup plus raisonnables : renoncer au dumping et appliquer des quotas aux produits devenus excédentaires. Les terres libérées auraient été consacrées à la culture de légumineuses, capables de fixer l'azote de l'air et de fournir des protéines végétales pour l'alimentation. En échange de notre renoncement, nous aurions demandé l'instauration de droits de douane à l'importation de soja en provenance des États-Unis, du

Brésil et de l'Argentine. Ce qui serait revenu à demander le droit à produire sur le sol français des protéines françaises et non de les importer.

Au Brésil, mes interlocuteurs me disent qu'ils ne sont pas fiers de produire du soja pour nourrir nos cochons, nos volailles et nos ruminants alors que chez eux des gens ont faim. Les pays pauvres ne souhaitent pas être concurrencés par nos surproduits. Ils veulent que les agriculteurs aient un prix rémunérateur qui leur permette d'épargner, d'investir et de bâtir leur propre agriculture vivrière. Les paysannes ont le droit de nourrir par elles-mêmes leur peuple sans dépendre de l'étranger, c'est-à-dire de construire leur sécurité alimentaire par la souveraineté alimentaire.

■ **Est-il possible de nourrir toute la planète – 9 milliards de personnes en 2050 – avec ce nouveau modèle d'agriculture ?**



M.D. : À l'échelle globale, le défi n'est pas seulement de nourrir une population croissante, il est aussi de la nourrir mieux. Chez nous, cela passe par l'absence d'hormones dans le lait, d'antibiotiques dans la viande ou de dioxine dans le poulet. Dans les pays du Sud, il s'agit d'avoir enfin accès à un peu de viande, un peu de lait et quelques œufs. Il faut se préparer à plus que doubler la production végétale mondiale d'ici 2050, pour assurer l'alimentation d'une population croissante et faire en sorte qu'une part croissante de cette population puisse avoir accès à quelques protéines animales.

Un usage intensif de l'énergie solaire

Comment faire ? Première proposition : que pas un rayon du soleil ne tombe à terre. La plante transforme l'énergie solaire en énergie alimentaire : c'est la photosynthèse. Je propose qu'on fasse un usage intensif de la ressource naturelle renouvelable qu'est l'énergie solaire laquelle, première bonne nouvelle, est inépuisable. Cela passe par des cultures associées dans un même espace et dans une période de l'année la plus longue possible. Ensuite, il faut aider les plantes à prendre le gaz carbonique de l'air afin qu'elles fixent du carbone pour la fabrication de calories alimentaires. Deuxième bonne nouvelle, en faisant cela, on résout en partie le problème d'une ressource, le CO², aujourd'hui pléthorique. Pour que cet échange ait lieu, il faut que les plantes transpirent en étant suffisamment alimentées en eau. Au lieu de ruisseler, l'eau doit s'infiltrer dans le sol, ce que permet la couverture végétale. Les plantes ont aussi besoin de protéines, fournies par l'azote. On le trouve dans les plantes de la famille des légumineuses qui ont la faculté

de le capter dans l'air. Troisième bonne nouvelle : présent à 80 % dans l'air, l'azote est également inépuisable.

Nous avons aussi besoin dans l'alimentation d'éléments minéraux, comme le phosphore dont la ressource se raréfie. On trouve du phosphore en sous-sol parmi les éléments minéraux libérés par la roche-mère. Les arbres sont capables de le puiser grâce à leur enracinement profond.

Ainsi, nous allons planter de l'acacia albida au Niger. On sait que le rendement de mil et de sorgho sous un parc arboré d'acacias albida est 2,5 fois supérieur à ce qu'il est ailleurs. En quinze ou vingt ans, le temps que ces arbres arrivent à

maturité, on multipliera ainsi les rendements par 2,5 dans un pays qui souffre aujourd'hui cruellement de la faim.

Je parle ici d'une agriculture intensément écologique, c'est-à-dire qu'elle fait un usage intensif de ressources naturelles renouvelables ou pléthoriques. C'est par cette agriculture qu'il sera possible de multiplier les rendements dans les pays du Sud.

Cela suppose que le politique prenne l'affaire en main et décide de promouvoir l'agriculture familiale de taille moyenne : celle où l'on a les moyens d'épargner, d'investir, de s'équiper et de laisser le temps aux arbres de pousser.

Propos recueillis par Jean-Paul Rivière

La souveraineté alimentaire : pilier de toute action contre la faim

Dans son texte de référence 2012 sur la souveraineté alimentaire, le CCFD-Terre Solidaire explique :

« Dès l'origine, la vocation du CCFD-Terre Solidaire a été de lutter contre la faim, la pauvreté et la misère. L'association a conçu la lutte contre la faim comme l'action sur les causes. Aujourd'hui, elle reprend à son compte la notion de "souveraineté alimentaire" comme le pilier de toute action contre la faim. (...) »

Le CCFD-Terre Solidaire défend le droit à l'alimentation dans le cadre de son positionnement sur la souveraineté alimentaire. Il s'est engagé dans son rapport d'orientation 2008-2012 à promouvoir "des règles commerciales justes et des politiques agricoles en faveur des agricultures familiales et durables", ainsi que des modes de production durables destinés en premier lieu à l'alimentation.

Pour l'association, les cultures vivrières et l'agriculture familiale de petite échelle doivent être protégées, du fait de leur plus grande efficacité économique, sociale, environnementale, et surtout pour la sécurité alimentaire, comparée au modèle agro-industriel. (...) »

La souveraineté alimentaire découle du droit des peuples à définir leurs propres politiques agricoles et alimentaires sans "dumping" vers les autres pays. Elle encourage, au niveau local, le maintien d'une agriculture de proximité destinée en priorité, à alimenter les marchés locaux, régionaux et nationaux. Elle privilégie des techniques agricoles promouvant l'autonomie des paysans et un plus grand respect de l'environnement. (...) »

Accaparement des terres et des ressources

UN RÉVÉLATEUR DES LIMITES DU MODÈLE DOMINANT

L'accaparement de terres et de ressources ne cesse de croître partout sur la planète. Il constitue une atteinte aux droits des populations locales.

1 - Ce réseau est l'auteur du projet Land Matrix qui recense les accaparements des terres depuis le début des années 2000.

En juillet 2008, Daewoo Logistics signe avec le gouvernement de Madagascar un contrat d'exploitation de 1,3 million d'hectares de

terres. Le groupe sud-coréen compte cultiver du maïs et des palmiers à huile sur l'équivalent de la moitié des terres arables du pays.

Le contrat est annulé l'année suivante. Dans le même temps, le président signataire est évincé du pouvoir. Cependant, l'événement donne le « la » à un phénomène sans cesse croissant depuis lors : l'accaparement de terres et de ressources naturelles au détriment des populations locales. Cette réalité est difficile à apprécier en raison du manque de transparence des contrats d'acquisition. Un réseau d'ONG¹ a identifié 400 millions d'hectares accaparés dans le monde à des fins diverses, sur la base d'un recensement incomplet à ce jour. Chaque année, l'équivalent de l'Italie serait ainsi concerné en Afrique, qui est le continent le plus affecté.

Ports et barrages

Comment se manifeste ce phénomène ? Il peut s'agir d'un accaparement de terres agricoles au sens strict, par occupation directe du territoire avec des machines et l'expulsion des habitants. La ressource en eau peut être détournée, comme c'est le cas au Mali.

L'accaparement peut avoir pour but de développer des infrastructures : ports en eau profonde (comme le projet de complexe industrialo-portuaire de Kribi au Cameroun), barrages gigantesques (un projet en cours sur le fleuve Congo), etc. Les industries d'extraction minière, voire l'implantation d'activités industrielles (c'est le cas de Michelin en Inde) sont une autre cause

importante d'accaparement. Enfin, l'annexion de zones maritimes immenses par des États étrangers complète la liste. Les conséquences des accaparements sur les populations ont toutes à voir avec des questions de droit. Ainsi, le droit à l'alimentation et le droit à l'eau sont remis en question en raison de la disparition des terres agricoles et

Des terres irrigables en péril au Mali

Au Mali, l'accaparement des terres n'est pas un phénomène nouveau, mais son accélération à grande échelle constitue une évolution marquante des dix dernières années, notamment dans la zone de l'Office du Niger au Mali : une région promise à devenir le grenier de l'Afrique et qui n'a cessé d'être un instrument politique au gré des gouvernements. Devenu en 1994 un « établissement public et commercial », l'Office du Niger amorce ainsi la privatisation de ses terres par différents acteurs. Ce processus s'accélère avec les crises du crédit immobilier et la crise alimentaire, les terres étant devenues une valeur refuge et une source d'approvisionnement agricole. Un exemple en est la première convention à grande échelle signée par un investisseur étranger, le Libyen Mouammar Khadafi, connue sous le nom de Malibya pour 100 000 ha de terres agricoles. Mal informée et rarement consultée, la population subit aujourd'hui les premières conséquences de cette remise en question par l'État malien d'un modèle agricole fondé sur l'agriculture familiale. L'accès au foncier et l'accès à l'eau des exploitations familiales est mis à mal. Sur le terrain, malgré menaces et pressions, la résistance s'organise avec l'appui de la société civile, notamment dans le cadre du Forum



des autres ressources du territoire (celles de la forêt notamment). Les droits des travailleurs sont bafoués quand les petits agriculteurs deviennent ouvriers agricoles sur leurs propres terres, perdent leur qualité de vie antérieure et reçoivent en échange des salaires dérisoires, sans syndicats pour les défendre. Les droits d'expression sont criminalisés quand les révoltes des populations se terminent en bains de sang et le quotidien des habitants militarisé, en raison de la présence de milices armées pour garder les terres spoliées.

Prix agricoles à la hausse

Pourquoi l'accaparement est-il en telle croissance ? Le phénomène est lié à financiarisation des terres et des ressources naturelles. La crise des *subprimes* en 2008 a



Spencer Platt © AFP

réorienté les investissements peu sûrs des secteurs de la finance et du logement vers l'agriculture. Les prix y sont nettement orientés à la hausse et offrent des promesses de rémunérations juteuses. Résultat : les investisseurs achètent des terres arables et y développent des productions agricoles à très large échelle. D'autres activités à très forte rentabilité comme les industries extractives sont également concernées.

Qui sont ces investisseurs ? Leur identification est difficile en raison de leur grand nombre et de l'opacité des contrats. Les acteurs principaux directs sont les élites locales des pays concernés (institutions financières, entreprises ou élus), voire l'État lui-même. Derrière ceux-ci, d'autres acteurs indirects tirent bien souvent les ficelles. Il s'agit d'investisseurs financiers étrangers divers (fonds d'investissement, fonds de pension, assurances, banques) et des États étrangers via leur banque d'investissement international. Il est compliqué d'identifier un acteur particulier dans des montages qui concernent souvent une chaîne de responsabilité faisant interagir de nombreux intervenants. Une chose est sûre : ce phénomène continue de croître en dépit de la mobilisation accrue des sociétés civiles pour y faire face.

Jean-Paul Rivière

Pour en savoir plus

Voir *Terres* : la série de web documentaire lancée par le CCFD-Terre Solidaire et dont la réalisation a été confiée au photographe-reporter Philippe Revelli. Après l'épisode du Mali, Philippe Revelli illustre le problème d'accaparement des terres à travers d'autres exemples au Burkina Faso, Bénin, Brésil et Pérou, Inde, Colombie et Cambodge.

www.ccfid-terresolidaire.org/terres/



© Philippe Revelli

paysan de Kolongo, village directement touché par les travaux de Malibya. Actions judiciaires, plaidoyer, interpellations des élus, interventions de personnalités sont autant d'initiatives mises en œuvre afin de stopper cette dépossession et d'assurer un avenir digne aux communautés.

L'accaparement vu par le CCFD-Terre Solidaire

L'accaparement des terres et des ressources est « la prise de contrôle d'un territoire (par achat, location, occupation, etc.), qu'elle soit légale ou non, qui entraîne des incidences négatives sur les communautés locales ou les usagers originaux du terrain, c'est-à-dire lorsque les transactions foncières affectent directement ou indirectement le modèle économique, sociétal, social ou environnemental des communautés locales et portent atteinte aux droits inscrits dans la Charte internationale des droits de l'Homme ».

George Dixon, secrétaire général de la FIMARC



George Dixon

L'INVESTISSEMENT EN AGRICULTURE DEVRAIT VISER À ÉLIMINER LA FAIM

L'Indien George Dixon Fernandez est l'actuel secrétaire général de la FIMARC (Fédération internationale des mouvements catholiques d'adultes en monde rural). Il est impliqué au niveau mondial dans les questions relatives aux politiques de la terre, de l'alimentation et de l'agriculture.

■ **L'accaparement des terres et des ressources naturelles semble être un problème de plus en plus important. Pourquoi ? Qui en est responsable ?**

George Dixon : La crise des prix alimentaires de 2007-2008 a accéléré l'accaparement des terres et des ressources naturelles. Certains gouvernements cherchent à assurer leur sécurité alimentaire en acquérant des terres agricoles et des moyens de production alimentaire à l'étranger, ainsi qu'en encourageant les investissements de leurs énormes compagnies nationales dans l'agriculture. L'investissement privé dans l'agriculture recouvre un large échantillonnage d'acteurs et d'activités divers. Des terres de qualité permettent un retour sur investissement conséquent et de nombreux fonds de retraite et compagnies d'assurance profitent de la sécurité financière qu'elles présentent.

Tous ces acteurs ont une influence directe ou indirecte sur le financement des projets ou des chantiers agricoles, ainsi que sur le flux d'investissements en provenance de l'étranger. Les « acheteurs » ou « locataires » de terres sont la plupart du temps des États riches. Les États « vendeurs » se

situent essentiellement en Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient, en Amérique latine, en Asie et en Europe de l'Est.

■ **Quel est l'impact de cet accaparement des terres et des ressources naturelles sur les communautés et l'environnement ?**

G.D. : Son principal résultat est une perte de contrôle des populations rurales sur leurs propres terres et ressources naturelles, sur leurs moyens d'existence et sur leur accès au marché agricole. La vie dans les zones rurales devient alors une lutte pour la survie. Les compagnies internationales d'investissement ont écarté des millions de petits paysans des terres et ressources naturelles de leur région. Elles se sont rendues coupables de multiples violations de droits humains dans de nombreux pays.

Conflits récurrents

Le développement de la production d'agrocarburants ou d'autres monocultures a eu de nombreux impacts négatifs sur l'environnement et a déclenché de graves perturbations climatiques. Dans de nombreuses parties du monde on

a assisté à des conflits récurrents entre les accapareurs des terres et des ressources naturelles et les communautés locales concernées. La plupart du temps, les communautés locales sont dupées ou éliminées par la puissance de leurs concurrents. L'accaparement des ressources en eau par les compagnies transnationales est un autre aspect de cette réalité. De nombreuses communautés ont aujourd'hui à lutter pour avoir accès à l'eau potable.

■ **Dans ce contexte, quelles sont les revendications des organisations de la société civile ?**

G.D. : 80 % de la population qui souffre de la faim dans le monde vit dans des zones rurales. L'investissement dans l'agriculture devrait donc viser à éliminer la faim et à assurer l'exercice du droit à se nourrir, en développant les capacités de production alimentaire, en particulier celles des petits producteurs agricoles et en créant des conditions de vie décentes pour les travailleurs agricoles. L'investissement devrait donner priorité au développement des systèmes locaux de production alimentaire et aux productions

agroécologiques des petits paysans, en accordant une attention toute spéciale aux femmes. Il devrait renforcer leurs moyens de défense contre les désastres naturels, les chocs économiques, les conflits et les guerres.

Nous désirons que les politiques d'investissement prennent en compte les lourdes contraintes qui pèsent sur les petits producteurs alimentaires : difficultés d'accès au crédit ; insécurité des contrats d'exploitation des fermes ; limitations imposées dans la production et l'échange des semences ; prix de vente qui ne couvrent pas les frais de production ; politiques de recherche qui ne correspondent pas aux besoins

d'une production durable pour les petits producteurs ; absence de mécanismes qui permettent de stabiliser les marchés locaux et nationaux ; absence de régulation adéquate des marchés financiers et commerciaux.

Les producteurs ruraux devraient pouvoir contrôler les ressources naturelles locales ainsi que la production, la transformation et la commercialisation de leurs produits. Finalement, le respect des droits humains et de la souveraineté alimentaire est un élément clé pour résister au néolibéralisme, assurer la relocalisation de la production et garantir le droit à se nourrir.

*Propos recueillis
par Jeanne-Maureen Jorand*

2 - State industries promotion corporation of Tamil Nadu.

3 - Les PCN sont les mécanismes mis en place pour veiller à l'application des « Principes directeurs » des Nations unies à l'égard des entreprises multinationales et, le cas échéant, à la réception de plaintes.

Michelin mis en cause au Tamil Nadu

Les 6 000 villageois de Thervoy, dans l'État du Tamil Nadu en Inde, ont découvert en 2007 par un article de la presse locale, que la SIPTCOT² prévoyait de détruire 456 ha de la forêt collective entourant le village. Son objectif était d'y implanter un parc industriel, avec pour premier investisseur l'entreprise française Michelin. Or les habitants de Thervoy, à 95 % Dalits ont, depuis deux siècles, bénéficié d'un droit d'usage coutumier de la forêt et l'ont soigneusement entretenue et boisée, tout en y développant des activités agricoles, d'élevage et de cueillette, vitales pour eux.

Cet équilibre est désormais directement menacé. Les impacts sur le terrain, relayés par les partenaires du CCFD-Terre Solidaire sont en effet multiples : une diminution de l'activité agricole estimée à 50 % avec la suppression de zones de pâturage ; la baisse et la pollution des réserves d'eau ; enfin la privation de ressources naturelles de la forêt pour se nourrir et se soigner. Depuis cinq ans, une partie importante des villageois mène une lutte pacifique et judiciaire à l'encontre du gouvernement du Tamil Nadu, lui reprochant de ne pas avoir appliqué le droit en vigueur en Inde. Restée vaine, cette mobilisation trouve un nouveau rebondissement grâce à la plainte déposée par plusieurs organisations



Décembre 2010, première consultation du CCFD-Terre Solidaire avec les villageois de Thervoy

françaises dont le CCFD-Terre Solidaire auprès du « Point de contact national³ » de l'OCDE pour dénoncer les manquements de l'entreprise Michelin en matière de respect des droits humains et pour soumettre des recommandations concrètes.

La plainte venant d'être jugée recevable, le PCN devrait désormais encourager Michelin à suspendre immédiatement les travaux de construction de l'usine de production. Il devrait aussi mettre en place une étude d'impact indépendante, supervisée par un comité multipartite impliquant les acteurs directement impactés.



Danièle
Le Sauce

La pêche et l'aquaculture contribuent pour une large part à l'alimentation humaine. Comme pour l'agriculture, ce secteur est soumis à de nombreux défis, explique la Mission de la mer, membre de la collégialité du CCFD-Terre Solidaire.

Ressources des mers et des océans

LES PÊCHERIES FACE AU DÉFI ALIMENTAIRE

fait de gros armements à dimension internationale.

L'accès à la ressource est très inégal. Les ressources halieutiques sont renouvelables mais pas inépuisables. Le développement d'une aquaculture raisonnée est une alternative à la stagnation de la production halieutique.

Politiques de quotas

Au niveau mondial, les pêcheurs sont confrontés à la raréfaction de la ressource et à l'accaparement des océans par des intérêts privés. Surpêche et changements climatiques sont montrés du doigt. Les pollutions terrestres et marines jouent un rôle néfaste dans la capacité de reproduction des stocks de poissons. Les zones côtières et marines riches en habitats d'une grande diversité sont de plus en plus sollicitées par des activités immobilières, touristiques, d'exploitation de minerai ou de production d'énergie renouvelable. Des politiques de quotas sont mises en place pour y faire face. Tous les États ne sont pas en mesure de contrôler leur respect et une importante pêche illégale les contrecarre, en particulier dans les pays en développement.

Gestion raisonnée

Le renforcement de la gouvernance et de la gestion des pêches s'impose autrement que par l'accaparement des océans par des intérêts privés. La crise de la pêche ne pourra être résolue en négligeant les acteurs primordiaux que sont les pêcheurs.

La Mission de la mer préconise plusieurs propositions pour une gestion raisonnée et durable de la ressource halieutique :

- renforcer l'organisation des communautés de pêcheurs. Leur bonne gestion contribue à la sécurité alimentaire, fournit des emplois, offre les meilleurs systèmes de redistribution des richesses et permet l'intégration des femmes. La pêche artisanale permet aussi de gérer durablement les ressources halieutiques ;
- développer l'information et la formation à tous les niveaux de la filière en s'appuyant sur des modèles alternatifs, telle l'étude de la « gouvernance des biens communs » du prix Nobel d'économie Elinor Ostrom⁵ qui s'appuie sur des cas de gestion de pêcheries par des communautés de pêcheurs ;
- intervenir auprès des instances de décision afin de protéger l'accès des zones de pêche des pays en développement face aux flottilles étrangères, améliorer la sécurité des pêcheurs (24 000 accidents mortels chaque année) par l'adoption de la Convention de l'OIT (Organisation internationale du travail) sur le travail dans la pêche, enfin alerter sur les risques de migrations climatiques des communautés littorales.

Danièle Le Sauce, Mission de la mer

4 - Source FAO : *The state of world fisheries and aquaculture 2012*.

5 - Elinor Ostrom, *Gouvernance des biens communs*, éd. De Boeck, Bruxelles, 2010.

Le secteur de la pêche a produit 130,8 millions de tonnes de poisson pour l'alimentation humaine en 2011 et procuré environ 15 % de leur besoin en protéines animales à plus de 4,3 milliards de personnes⁴. 95 % des travailleurs du secteur de la pêche vivent dans les pays en développement. La moitié du poisson pêché provient de petites unités. Les produits de la pêche sont parmi les denrées alimentaires les plus échangées dans le monde. On distingue une pêche artisanale qui se pratique sur de petites unités, travaillant le long des côtes et une pêche industrielle qui est plutôt le

Projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes

UNE ABERRATION ÉCOLOGIQUE, HUMAINE ET FINANCIÈRE

Le 17 novembre 2012, plus de 30 000 citoyens et citoyennes dont de nombreux agriculteurs, ont manifesté publiquement leur ferme opposition au projet de construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes qui menace directement, 2 000 hectares de terres agricoles près de Nantes. Retour sur les raisons de leur indignation.

Censé répondre aux problèmes de saturation et de sécurité de l'aéroport actuel, le projet de construction d'un gigantesque aéroport pour le Grand Ouest a été confié au groupe Vinci par l'État, avec l'appui d'élus locaux, dont l'actuel Premier ministre Jean-Marc Ayrault. Cependant, ce projet est loin de faire l'unanimité et se heurte à une mobilisation ferme et pacifique d'agriculteurs, élus et citoyens. Pour tous ces opposants, il s'agit de défendre le travail des agriculteurs, de protéger un écosystème fondamental pour la biodiversité mais aussi d'attirer l'attention des citoyens français sur les phénomènes préoccupants que sont l'artificialisation des sols et l'étalement urbain.

Le projet d'aéroport menace en effet directement 2 000 ha de terres d'une biodiversité exceptionnelle, classés en ZNIEFF⁶, ainsi que 90 km de haies. Ce projet impacte directement près de 80 exploitations agricoles dont une trentaine directement visée par l'expropriation. Il aura d'ailleurs fallu une grève de la faim de vingt-huit jours en mai 2012

pour faire stopper les procédures d'expropriation et faire accepter le fait qu'elles ne pouvaient avoir lieu tant que toutes les enquêtes publiques et recours n'avaient pas été épuisés. Or, suite à l'enquête publique Loi sur l'eau⁷ dont l'avis favorable rendu en octobre 2012 est largement modéré par de nombreuses réserves, les opposants ont saisi la commission des pétitions du Parlement européen pour non-respect de la Directive-cadre européenne sur l'eau.

Un département tous les sept ans

L'un des grévistes de la faim, Gilles Denigot, ex-conseiller général de Loire-Atlantique et membre actif du CEDPA⁸, qui réunit en collectif depuis 2009 près de 1 000 élus, le rappelle : « *Plus je me plonge dans ce dossier et plus je vois combien ce projet est une aberration écologique, humaine et financière* ». Le budget est en effet estimé à 561 millions d'euros, dont la moitié sera à la charge de l'État et des collectivités locales. Aucune réserve n'est prévue



pour d'éventuels dépassements (40 % en moyenne pour ce type de projet) et pour les accès ferroviaires envisagés. Le Cedpa estime que le coût total pourrait avoisiner les 3 milliards d'euros, sans pour autant pouvoir générer les 4 000 emplois promis. Dans le même temps, plus de 600 emplois agricoles seront détruits. Pour Gilles Denigot et tous les opposants au nouvel aéroport, avec l'équivalent d'un département en terre agricole qui disparaît tous les sept ans, c'est d'abord un choix de société qui est en jeu dans cette lutte. Avec une question à la clé : le plus grand risque demain est-il de manquer de surface pour les avions ou de manquer de surface pour produire notre nourriture ?

6 - Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique.

7 - Une enquête publique est une procédure codifiée, préalable aux grandes décisions ou réalisations d'opérations d'aménagement du territoire qu'elles soient d'origine publique ou privée. Dans le cas du projet, elle relève du cadre établi par la Loi de décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques.

8 - Collectif des élus doutant de la pertinence de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, <http://aeroportnddl.fr/>

Thérèse Collinet

Des alternatives à l'œuvre

2

9 - Repères dans une économie mondialisée, Commission sociale des évêques de France, 2005.

// Nous vivons sur une planète qui appartient à tous et qui n'est ni extensible, ni interchangeable⁹. //

Par ces mots, les évêques de France situent le niveau du débat sur le modèle agricole et alimentaire mondial. Il faut faire les bons choix aujourd'hui pour garantir demain le respect de la Création. Au-delà des urgences de tous ordres, l'exigence est d'ordre spirituel.

Partout sur la planète, des hommes et des femmes expérimentent de nouvelles formes d'agriculture, plus respectueuses des personnes, des peuples et de l'environnement. Au Brésil, l'AS-PTA emprunte la voie d'une agriculture agroécologique fondée sur le mimétisme avec les conditions naturelles.

À Borborema, une localité du Nordeste, elles sont 5 000 familles à y adhérer. L'agroécologie devient un sujet de débat au

ministère de la Réforme agraire. En Asie du Sud-Est, Organic Asia est un programme d'ampleur de promotion de l'agriculture biologique à l'échelle de plusieurs pays de la sous-région.

Pas de modèle clés en main

Agroécologie, agriculture bio : selon les réalités, les mots et les intentions diffèrent. Ces nuances sont le signe qu'aucun modèle alternatif unique « clés en main » n'est disponible. En tout cas, au Sud comme au Nord, une multitude d'expériences sont à l'œuvre, qui montrent que d'autres voies sont possibles face à celle de l'agro-industrie exportatrice et grande utilisatrice d'intrants chimiques.

Pour le CCFD-Terre Solidaire, il s'agit en tout cas d'affirmer une priorité : « Les cultures vivrières et l'agriculture familiale de petite échelle doivent être protégées, du fait de leur plus grande

efficacité économique, sociale, environnementale et surtout pour la sécurité alimentaire, comparée au modèle agro-industriel »¹⁰. À côté de la promotion d'alternatives, le CCFD-Terre Solidaire n'oublie pas la défense des droits des paysans face à la toute puissante agro-industrie. Dans les négociations en cours sur les investissements en matière de foncier agricole, il défend le principe d'un plus grand encadrement de pratiques qui sont la cause de nombreux accaparements de terres et de ressources.



© Thierry Brésillon

10 - CCFD-Terre Solidaire, texte de référence sur la souveraineté alimentaire 2012.

Dans la Bible et pour les chrétiens

LA CRÉATION : UN DON REÇU ET DESTINÉ À TOUS

Se mettre au service d'une agriculture respectueuse de l'homme et de l'environnement, c'est d'abord une « exigence spirituelle », rappelle Françoise Lamblin, membre de l'équipe nationale de l'aumônerie diversifiée du CMR (Chrétiens dans le monde rural).

Au commencement du monde, après avoir créé le ciel et la terre, les animaux, les plantes, « Dieu vit que cela était beau » (Gn. 1,1-31) et il créa l'homme à son image. Il dit : Remplissez la terre et soumettez-la (Gn. 1, 27-28). Il prit l'homme et le plaça dans le jardin d'Éden pour le cultiver et le garder (Gn. 2,15). Il ne s'agit plus de dominer et de soumettre mais d'en prendre soin. Pour le peuple de la Bible qui a reçu cet héritage, l'oubli de son statut de gérant de la Création a

mis en danger le peuple et la terre elle-même. C'est prendre le risque de la rendre aride et infertile alors que, cultivée par des hommes qui en respectent les lois et par là, l'Alliance, elle demeure féconde et offre « le froment, le vin nouveau et l'huile fraîche » (Os. 2,24). Le peuple de la Bible a pris conscience, au long de son histoire, que la Création était un don reçu et destiné à tous. Il a béni Dieu pour sa terre (Dt 26,8-11). Au cours de sa vie, Jésus a employé beaucoup d'images de la nature

© DR



Françoise Lamblin

pour faire comprendre son message : le semeur, les épis cueillis un jour de sabbat, le bon grain et l'ivraie, la vigne, etc.

Dieu a confié la responsabilité de cette terre à « l'homme ». Or elle est devenue l'objet de toutes les

convoitises : flambée des matières premières, pression foncière, accaparement des terres, etc.

La Création est soumise aux caprices des hommes. Pourtant, disent les évêques de France : « Nous vivons sur une planète qui appartient à tous et qui n'est ni extensible, ni interchangeable. Nous sommes mutuellement responsables de sa pérennité »¹¹. Dans le

même esprit, le Compendium de la doctrine sociale lance cet appel :

« Il convient de sortir de la logique de la simple consommation et encourager des formes de production agricoles et industrielles qui respectent l'ordre de la Création et satisfont les besoins primordiaux de tous ».

Les choix à faire

Aujourd'hui, quand nous regardons la Création, pourrions-nous dire :

« Cela est bon » ?

En tant que producteurs, consommateurs ou simples citoyens, nous avons tous des choix à faire pour le respect de la Création et pour une économie au service de l'homme. Dans les questions auxquelles sont confrontés le monde agricole et ses partenaires, la relation au vivant liée à un contrat d'alliance

prend toute sa valeur.

La terre est un bien social.

Quand, sur notre planète, un habitant sur sept souffre de sous-alimentation, nous pouvons dire avec la FIMARC¹² qu'il est temps de reconsidérer notre rapport à la Terre. Nous voyons bien qu'il ne s'agit pas seulement d'un problème d'urgence, de survie, mais d'une exigence spirituelle. Nos réponses personnelle et communautaire au projet de Dieu sur l'humanité et le cosmos sont inséparablement liées.

« Que fais-tu de la terre ? Que fais-tu de ton frère ? », questionne la Charte de l'environnement des Laïcs, Sœurs et Frères des campagnes¹³.

Ce que nous faisons de la terre est signe de ce que nous faisons du frère. Nous ne pouvons nous prévaloir d'agir en frères si nous ne prenons pas soin de la terre.

Françoise Lamblin

11 - Repères dans une économie mondialisée, Commission Sociale des Evêques de France, 2005.

12 - La Fédération internationale de mouvements d'adultes ruraux catholiques a pour objectif la défense et la promotion du monde rural, par le partage et la solidarité entre ruraux et paysans à travers le monde.

13 - Charte de l'Environnement, Laïcs, Sœurs et Frères missionnaires des campagnes, <http://fmc-sc.org>

© DR



Jean-Marc von der Weid

Jean-Marc von der Weid, AS-PTA

LA DIVERSITÉ NATURELLE, GARANTIE D'UN RENDEMENT ÉLEVÉ

L'agronome Jean-Marc von der Weid dirige l'AS-PTA, une ONG brésilienne centrée sur la promotion de pratiques agroécologiques et intervenant dans plusieurs régions du pays. Elle fait de l'expérimentation participative le cœur de sa méthodologie.

■ Comment l'AS-PTA en est-elle venue à s'intéresser à l'agroécologie ?

Jean-Marc von der Weid :

Nous souhaitons promouvoir une agriculture alternative mais

nous n'avions pas de modèle.

Nous nous rendons compte des problèmes de rendement des petits producteurs familiaux mais la solution conventionnelle leur était inaccessible faute d'argent. Il fallait

donc développer des techniques bon marché provenant de leur propre force de travail et utilisant les ressources naturelles à leur disposition. Nous les avons trouvées dans l'agroécologie.

■ Comment définissez-vous l'agriculture agroécologique ?

J.M.W. : C'est un système de production caractérisé par une haute diversité de produits végétaux et animaux. L'idée de base est de chercher un mimétisme avec les conditions naturelles. Le principe est que plus on a affaire à une situation de grande diversité naturelle, plus le rendement total est élevé. Beaucoup de solutions agroécologiques viennent de l'agriculture biologique. Cependant, dès le départ, notre démarche s'est trouvée en contradiction avec le mouvement bio au Brésil. Celui-ci vise à produire des produits de qualité pour des gens en capacité de les payer : c'est un marché de niche. Au contraire, notre démarche vise à impliquer le plus de paysans possible, avec des prix accessibles aux consommateurs. Bien sûr, si on va jusqu'au bout de la démarche agroécologique, on arrive à un produit bio, mais la certification n'est pas prioritaire.

Groupes de paysans

■ Quelles sont les conditions pour construire un système agroécologique ?

J.M.W. : Cela dépend d'une série de critères, en particulier les conditions physiques du terrain (sol, relief, couverture végétale, vents, pluie, etc.), les conditions humaines (quantité de main-d'œuvre, capacité d'initiative du paysan, etc.) et les conditions de marché (accès, conditions préférentielles, etc.). L'agroécologie repose sur le principe que chaque propriété est différente des autres, ce qui complique le travail de vulgarisation agricole. Pour mener à bien celui-ci, nous avons établi une typologie de questions concrètes et formé des groupes de paysans chargés de chercher ensemble des réponses à ces questions. Ce faisant, nous avons créé un mouvement

d'expérimentation participative qui donne des résultats impressionnants. Nous travaillons sur trois pôles : la tradition paysanne issue de la culture locale, l'information scientifique que nous apportons en tant qu'agronomes, enfin l'innovation paysanne, c'est-à-dire la capacité pour les paysans d'inventer de nouvelles pratiques. Dans beaucoup de mouvements, on distingue une avant-garde capable d'innovation et la masse qui se contente de suivre. Pour notre part, nous partons du principe que chaque paysan est un expérimentateur.

5 000 familles

■ Comment vous y prenez-vous sur le terrain pour mettre en place cette méthodologie ?

J.M.W. : Si je prends l'exemple de Borborema, dans l'État de Paraíba, zone semi-aride du Nord-Est du Brésil, nous avons impliqué les acteurs locaux (syndicats paysans, groupes d'Église, etc.) dans le lancement de l'expérimentation. Nous avons commencé à travailler avec deux municipalités et, dans chacune d'elles, trois communautés d'une trentaine de familles chacune.

Le mouvement a fait tache d'huile au point où il est devenu trop complexe pour notre seule organisation de l'animer. Nous avons alors engagé les organisations paysannes locales à participer au processus d'animation. Aujourd'hui, 5 000 paysans et leurs familles sont impliqués dans la transition agroécologique. Notre partenaire, le pôle syndical de Borborema, est devenu un acteur du développement local.

■ Quelles sont les conditions d'un développement de l'agroécologie à grande échelle au Brésil ?

J.M.W. : Plusieurs points sont à considérer : le crédit, la vulgarisation, la formation initiale et permanente, l'accès au marché ou encore l'accès à la terre. Le leadership des mouvements paysans découvre l'intérêt de cette pratique depuis quelques années, après avoir constaté l'échec d'un système conventionnel qui entraîne l'endettement des paysans. Récemment, l'agroécologie est devenue aussi un axe de débat au sein du ministère de la Réforme agraire.

Propos recueillis par Jean-Paul Rivière et Thérèse Collinet

L'environnement : un nouveau champ de solidarité internationale

Dans son texte de référence sur la souveraineté alimentaire, édition 2012, le CCFD-Terre Solidaire souligne : « Les manifestations du changement climatique se multiplient de façon inquiétante, notamment dans les pays du Sud, et questionnent la capacité de la communauté internationale à agir collectivement pour combattre cette problématique. Ainsi, l'environnement s'impose progressivement comme un nouveau champ de la solidarité internationale. L'association constate que les pays du Sud sont doublement victimes de ce phénomène : fortement dépendants de leurs ressources naturelles et de leur agriculture, ils sont les premiers affectés par cette crise écologique déclenchée par les pays riches. Et ils sont par ailleurs contraints, pour améliorer leurs conditions de vie, de réinventer des modèles de développement alternatifs plus respectueux des hommes et de leur environnement ».

Organic Asia

© DK



Wallapa van Willenswaard

LE PARI AMBITIEUX DE QUELQUES ASIATIQUES « ÉCLAIRÉS »

Wallapa van Willenswaard dirige l'École pour le bien-être (School of well being) à Bangkok qui a pour ambition de propager le concept iconoclaste de Bonheur national brut. Le projet Organic Asia (Vers une Asie biologique) y est né, de l'idée d'étendre au niveau international l'expérience du Réseau Marché Vert de Thaïlande, mettant en lien petits paysans et consommateurs « éclairés »¹⁴.

14 - Le mot « éclairé » est ici issu d'un terme bouddhiste qui se réfère à la fois aux notions de préoccupation et de prise de conscience.

« Organic Asia s'adresse à des groupes de petits paysans qui s'organisent en une chaîne de production à taille humaine pour

fournir une alimentation saine, dans un environnement naturel, familial et communautaire sain. Le groupe pionnier du projet a d'abord établi des partenariats dans la région du fleuve Mékong. Ce réseau a aujourd'hui des partenaires au Bhoutan, au Myanmar, en Thaïlande, au Laos, au Cambodge et au Vietnam.

Nous intervenons dans quatre domaines d'activités. Le premier d'entre eux est le développement des capacités humaines. Sur ce point, la visite d'une délégation de la région du Mékong à l'école d'agriculture de Speri au Vietnam, a débouché sur l'initiative de lancer un mouvement de jeunes paysans biologiques dans la région. La première rencontre s'est tenue dans une ferme biologique du Laos

totallement gérée par les jeunes. Les activités du soutien technique, notre deuxième activité, concernent en priorité la souveraineté sur les semences. Elles visent à rappeler les techniques traditionnelles menacées

face à la pression de quelques grandes compagnies. Les semences biologiques présentent une large variété de caractéristiques locales adaptées à l'environnement naturel.



Pasac Deloche © Godong

Évaluation critique

À propos de la recherche sur l'agroécologie, notre troisième priorité, la majorité des paysans et des consommateurs ont besoin de preuves scientifiques face aux "miracles" de l'alimentation de masse. Nos universitaires ont accompagné les fermiers traditionnels pour leur permettre une prise de conscience critique basée sur des faits.

Cette évaluation concerne la qualité des produits mais aussi la santé des producteurs et le bien-être du monde paysan.

Dernier point, l'agriculture familiale offre de nouvelles solutions pour l'extension des marchés. Elle permet aux paysans de garder leur

indépendance en établissant des réseaux dans la société rurale. Si, de leur côté, les consommateurs "éclairés" en font de même, ces réseaux peuvent se mettre en relation les uns avec les autres et le commerce peut alors s'organiser directement entre les producteurs et les consommateurs au sein de réseaux de confiance.

L'expérience du Réseau Marché Vert est de faire collaborer des hôpitaux avec des réseaux de petits producteurs de produits biologiques. Elle pourrait être étendue à l'ensemble de la région du Mékong, voire au-delà. Une argumentation portant sur la notion de médecine préventive pourrait être utilisée pour motiver des gouvernements,

peut-être même des compagnies d'assurance à participer à d'autres expériences locales similaires. Un consommateur ne devrait jamais se considérer comme un simple individu qui achète ce dont il a besoin au jour le jour, mais comme un participant potentiel à un mouvement d'investissement collectif dans le cadre de réseaux ville-campagne capables de promouvoir la santé, la justice et le souci du prochain ».

Wallapa van Willenswaard

Repères sur l'agroécologie et l'agriculture biologique

Selon les cas, les termes d'agroécologie et d'agriculture biologique sont utilisés pour dénommer les principales formes d'alternatives à l'agriculture conventionnelle. Petite explication, issue de *L'agriculture biologique pour nourrir l'humanité*, de Jacques Caplat¹⁵

Agroécologie

Le mot est utilisé de façon différente selon les endroits du monde. Dans un contexte tropical – donc dans une majorité de pays du Sud, il sert d'abord à désigner « l'agriculture biologique vivrière, par opposition à une agriculture biologique labellisée pour l'exportation ». Les techniques utilisées sont celles de l'agriculture biologique qui font preuve « de leur formidable efficacité en milieu tropical ».

Le terme d'agroécologie est repris en France par certains courants proches de l'agriculture biologique mais qui s'en distinguent par certains points (dont les dimensions sociales et éthiques). Un homme, Pierre Rabhi, incarne ces courants, ainsi que l'association Terre et humanisme, dont il est le fondateur et dont le but est la promotion de l'agroécologie.

Agriculture biologique

Jacques Caplat désigne par le terme d'agriculture biologique « un mode de production s'enracinant dans une vision agronomique, économique, sociale et éthique partagée à l'échelle de la planète ». Il précise : « L'agriculture biologique n'est pas une agriculture « sans produits chimiques de synthèse » mais une agriculture écologique, basée sur le respect des cycles naturels, des équilibres biologiques, de la vie du sol et de l'autonomie des paysans ». Une vision globale de l'agriculture en somme dont le socle n'est pas limité à la seule obtention d'une certification, qu'elle soit nationale ou européenne.

L'auteur opère une distinction utile entre « le » bio et « la » bio.

Il explique : « Je pourrais dire que « le » bio reflète un souci individuel de consommateur soucieux de manger un aliment sans résidus de produits chimiques (...), tandis que « la » bio reflète un souci collectif d'inventer des méthodes agricoles qui préservent l'environnement et les équilibres planétaires et humains ». Sa préférence va à l'emploi du terme : « la » bio.

¹⁵ - *L'agriculture biologique pour nourrir l'humanité : démonstration*, de Jacques Caplat, Actes sud, Domaine du possible, 2012.

Négociations internationales

POUR DES INVESTISSEMENTS RESPONSABLES EN AGRICULTURE



Alessandra benedetti © FAO

Les négociations internationales sont en cours pour obtenir un meilleur encadrement des investissements en agriculture. La société civile entend imposer des pratiques plus responsables aux acteurs des accaparements.

Pas touche à mes investissements ! C'est le message adressé par certains lobbies aux représentants de la société civile lors des négociations internationales sur la gouvernance foncière. C'est sur ce point que les négociations récentes des Directives volontaires, placées sous l'égide de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture), avaient déjà connu les résistances les plus vives avant la validation d'un texte de compromis en mars 2011. Sous la pression des ONG, la question des investissements responsables est au centre des négociations qui ont débuté en juillet 2012 avec tous les acteurs concernés (États, secteur privé et société civile) sous la responsabilité du CSA (Comité sur la sécurité alimentaire), organe hébergé par la FAO, émanant de plusieurs institutions internationales.

Le contexte est celui de la hausse croissante des accaparements des terres agricoles (*lire page 8*). Les acteurs des investissements réalisés sont divers, avec une nette tendance à la montée en puissance du secteur privé. Un exemple est fourni par les initiatives du G8 pour la sécurité alimentaire des pays du Sud. La première initiative, en 2005, était financée à 100 % par les États. La deuxième, en 2008, l'était à 60 % par le secteur public et à 40 % par le secteur privé. La dernière en date, celle de 2012, l'est à 100 % par 45 entreprises multinationales.

Privatisation

Les représentants de la société civile, dont le CCFD-Terre Solidaire, dénoncent cette privatisation des investissements. Ils entendent redonner la priorité

à l'investissement public dans les achats fonciers. Celui-ci offre en effet une meilleure garantie quant au respect du droit à l'alimentation des populations affectées. Le sujet fait l'objet de débats depuis quelques années au sein des institutions internationales qui ont proposé deux mécanismes simultanés de négociation. D'un côté, la Banque mondiale a piloté un groupe de travail restreint qui a édicté dix principes d'investissements responsables en agriculture (les RAI), avec proposition faite aux entreprises d'y souscrire de façon volontaire. De l'autre côté, le processus déjà cité des Directives volontaires sur la gouvernance foncière, mené par la FAO, a fait l'objet d'un format bien plus participatif. Tous les acteurs étaient en effet présents, des États aux organisations paysannes en passant par les entreprises et les ONG. Le texte adopté en mars 2011 par tous les États membres de la FAO est le fruit de deux ans de négociations âpres. En dépit de quelques faiblesses (absence

de mention sur la ressource en eau, faible place accordée aux femmes), il témoigne d'une avancée réelle sur plusieurs points : l'agriculture familiale y est placée au cœur des investissements et du développement agricole ; un statut particulier pour les populations autochtones est mentionné ; enfin, le document fait référence à des textes de droit ou à des normes internationales préexistantes et approuvés par les États. Ces derniers ont participé en nombre aux phases finales de la négociation, signe de leur engagement fort.

Le fer dans la plaie

Sur la lancée de ce processus des Directives volontaires, les acteurs de la société civile ont d'abord obtenu de mettre en sourdine l'initiative des RAI, beaucoup plus limitée. Ils sont parvenus ensuite à imposer dans le cadre du CSA, un débat sur la nature des investissements en agriculture, afin de porter, en quelque sorte, le fer dans la plaie.

Ces négociations ont repris le principe de fonctionnement très participatif de celui des Directives volontaires. Elles ont été battues en brèche dès les premières séances par un groupe de pays « libéraux » (États-Unis, Japon et Australie) soucieux d'adopter un agenda de discussion le plus bref possible et de se rapprocher de la ligne de position des RAI.

Au contraire, les ONG, dont le CCFD-Terre Solidaire, tentent d'y faire valoir leurs positions en faveur des investissements publics et d'un encadrement le plus fort possible des investissements privés. La formule gagnante serait de parvenir à un texte final qui fasse aussi bien référence aux Directives volontaires sur le foncier agricole qu'aux expertises sur la responsabilité sociale des entreprises, avec comme toile de fond le cadre plus large des textes des Nations unies sur les droits humains.

Jean-Paul Rivière

George Dixon Fernandez Un avertissement à l'égard des envahisseurs

Le secrétaire général de la FIMARC représente la société civile au sein du groupe consultatif du CSA sur l'encadrement des investissements agricoles.

« Je ne peux pas dire que nous avons réalisé de réels progrès en termes de régulation et de contrôle de l'accaparement des terres et des ressources naturelles, mais nous avons au moins été capables de proposer un protocole de conduite non contraignant sur leur usage. Ce document ouvre des perspectives pour les populations et pays qui sont particulièrement touchés par ce phénomène. C'est aussi un avertissement à l'égard des envahisseurs. Le plus important maintenant sera d'assurer sa mise en œuvre volontaire pour la protection des droits à la terre des populations locales.

Un autre progrès accompli au niveau des négociations a été celui de la résistance que nous avons opposée à la position de la Banque mondiale à propos des Principes d'investissement agricole qui permettent d'accorder une licence à n'importe quel type d'investisseur. Nous avons pu introduire les propositions de notre protocole de conduite dans les Principes qui seront négociés au cours des deux prochaines années.

Nous nous devons de faire pression pour obtenir un mécanisme d'évaluation et de régulation qui puisse mesurer l'impact des investissements des compagnies transnationales ainsi que celui de l'accaparement des terres et des ressources naturelles.

Nous devons aussi travailler à la mise en place d'un mécanisme qui permette la participation des petits paysans et des populations rurales dans l'élaboration et la réalisation des politiques et programmes qui concernent l'agriculture, les chaînes de commercialisation de l'alimentation et l'ensemble du développement rural ».

Et moi, et nous, que pouvons-nous faire en France ?

3

Que pouvons-nous faire ici pour que le modèle agricole mondial change dans un sens plus favorable aux agriculteurs familiaux, du Sud comme du Nord ?

Une première urgence est de se mobiliser pour que les négociations internationales sur les investissements de terres agricoles aboutissent à la mise en place de règles plus contraignantes.

Le CCFD-Terre Solidaire est à l'origine de la campagne de plaidoyer qui, au cours du printemps 2013, relaiera cette exigence auprès de l'opinion publique.

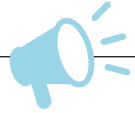
Les équipes de bénévoles du CCFD-Terre Solidaire sont déjà à l'œuvre sur le terrain pour réfléchir à une autre agriculture. En Bourgogne et Franche-Comté, c'est le cas depuis quatre ans. Certains vont jusqu'à mener des actions de solidarité concrètes, comme dans le Finistère. Pour agir, il est possible de rejoindre les nombreuses organisations qui

inventent aujourd'hui en France de nouvelles formes d'agriculture et de consommation. Dans des domaines variés, les « Brigades d'enquête spéciale sur les terres » du MRJC (Mouvement rural de jeunesse chrétienne) et les carrés potagers « au bas des tours » des Jardins partagés en sont des exemples.

Des engagements divers

S'engager en faveur d'une autre agriculture et d'une autre consommation, plus respectueuse des personnes et de l'environnement, cela passe aussi par des engagements quotidiens, petits et grands. Six personnes témoignent de la diversité des choix possibles pour participer à cette transformation, d'un pâtissier bio de la Bresse à une épargnante solidaire en Touraine en passant par un parent d'élève parisien.

Plaidoyer



UNE CAMPAGNE POUR DES INVESTISSEMENTS RESPONSABLES

Le CCFD-Terre Solidaire lance au printemps 2013, une campagne de plaidoyer sur les investissements pour des projets de développement dans les pays du Sud.

Le réseau de bénévoles est mobilisé pour la relayer sur le terrain.

Zoom sur les investissements prédateurs

À l'origine des accaparements, il y a des investissements prédateurs. Le financement de projets de développement est de plus en plus le fait d'investisseurs privés, moins tenus à des règles d'éthique que les acteurs publics. Aujourd'hui, des projets dits « de développement des pays du Sud » nuisent en fait à ce que le CCFD-Terre Solidaire entend par « développement » depuis son origine. Ces investissements portent atteinte aux droits des populations locales et mettent en péril leurs

moyens de subsistance. Le phénomène est le même quelle que soit la nature de l'accaparement : projets agricoles, construction d'infrastructures ou carrières d'extraction de minéraux. L'objectif de la campagne de plaidoyer est de demander aux États du Nord, dont la France, de se montrer davantage responsables dans leur politique d'investissements et de veiller à ce que les entreprises impliquées le soient aussi.

L'AFD : à la fois une banque, et l'outil public de financement du développement

La cible principale est l'AFD (Agence française de développement) via son bras financier PROPARCO (Promotion et participation pour la coopération économique), lequel entreprend de nombreux projets dans les pays du Sud. Le gouvernement français est également interpellé. Il lui est demandé de plaider au sein des instances internationales (G8, G20, Banque mondiale, etc.) pour un retour à une place prédominante des investissements publics dans le financement du développement. Il s'agit pour le CCFD-Terre Solidaire d'exiger de l'État qu'il reprenne la main sur ces pratiques afin d'empêcher qu'elles soient soumises aux seules règles du marché. Le réseau de bénévoles du CCFD-Terre Solidaire sera mobilisé à partir du mois d'avril 2013 pour relayer la

campagne. Le lobbying auprès des responsables politiques français a commencé plusieurs mois plus tôt afin d'obtenir des engagements forts de la part du gouvernement français.

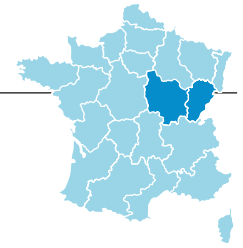
Un angle nouveau à la croisée de plusieurs thématiques historiques

Cette campagne permet ainsi de croiser trois approches complémentaires, largement approfondies ces dernières années :

- Modèles agricoles et souveraineté alimentaire.
- Lutte contre l'évasion fiscale, transparence.
- Responsabilité des multinationales (y compris dans les zones de conflits).

Cette continuité avec nos campagnes précédentes constitue un atout majeur dont nous pouvons espérer qu'il permettra aux bénévoles du Réseau de s'approprier facilement cette campagne. Par ailleurs, la volonté d'articuler fortement cette campagne avec la réalité de nos partenaires, notamment au travers de plusieurs études de cas approfondies, permet d'illustrer concrètement les enjeux communs auxquels, ici et là-bas, nous sommes confrontés.

En Bourgogne et Franche-Comté



DES MILITANTS « EN VEILLE » SUR L'ACCÈS À LA TERRE

Depuis quatre ans, le CCFD-Terre Solidaire en Bourgogne et Franche-Comté a choisi l'accès à la terre comme porte d'entrée à un rapprochement entre son réseau de bénévoles et les partenaires du Sud.

Juin 2011, au bord du lac de Chalain, au cœur du Jura, le cadre est idyllique pour ce qui constitue une première du CCFD-Terre Solidaire dans la région : une « immersion locale » sur le thème de l'accès à la terre. Les participants découvrent différents parcours d'agriculteurs franc-comtois. Un invité du Sud, Marcellin Djoza, témoigne de la réalité du foncier du côté des Grands Lacs africains.

La plupart des participants se préparent à un voyage d'immersion organisé quelques mois plus tard sur le même thème au Brésil. D'autres sont membres de la CPIR (Commission partenariat international régionale) qui conduit la réflexion régionale sur la question depuis 2008. « Les gens de Quétigny ont découvert le milieu agricole français ces jours-là », témoigne Jean-Claude Fresse, pilier de la CPIR,

et membre de l'Équipe locale de cette ville de la banlieue dijonnaise. L'immersion locale est l'une des étapes qui jalonnent quatre ans d'intérêt de la région Bourgogne et Franche-Comté pour l'accès à la terre. En 2008, elle décide de faire exister le rapprochement bénévoles-partenaires voulu par le CCFD-Terre Solidaire par la thématique de la question foncière. Celle-ci suscite l'intérêt dans un territoire à dominante rurale, et permet d'établir des ponts entre les réalités régionales et celles des pays du Sud.

Du Jura au Brésil

Depuis cette année, les partenaires accueillis pendant le carême sont tous confrontés à cette réalité, du Mouvement des Sans-Terre brésilien au SPP (Surplus people project) sud-africain.

La fête régionale des 50 ans du CCFD-Terre Solidaire, en avril 2011 à Dole, est l'occasion d'en débattre. Après le séminaire de juin dans le Jura, le voyage d'immersion au Brésil, l'été de la même année, illustre le propos par des cas concrets en Amazonie et dans le Nordeste. Ces quatre ans de mobilisation

s'achèvent fin novembre 2012 par un week-end où se croisent les regards, avec la présence d'acteurs du Sud et la participation d'associations locales du Nord.

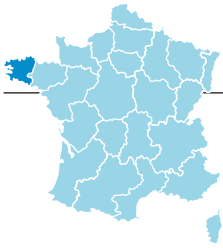
Jean-Claude Fresse retient de ces quatre années, « une mise en route intellectuelle », traduite par un intérêt nouveau pour le sujet de l'accès à la terre. « *Nous sommes très en veille sur ces questions. Nous échangeons beaucoup d'informations entre nous* », dit-il.

Le Jurassien François Forest, autre pilier de la CPIR, organisateur de l'immersion locale, en attend un engagement sur le terrain politique car, explique-t-il : « *L'articulation Nord-Sud donne plus de valeur aux revendications en France* ». Ex-permanent du Mouvement rural de la jeunesse chrétienne et bon connaisseur des questions agricoles, il aimerait que ces quatre années de mobilisation débouchent sur des actions plus affirmées à l'échelle régionale. Dans cette attente, le forum organisé les 24 et 25 novembre 2012 « la Terre en jeu, enjeux citoyens ! Regards croisés Nord/Sud » fait plutôt figure de bilan d'étape que de point final.

Jean-Paul Rivière



Partenaires du CCFD-Terre Solidaire invités pour le forum « La Terre en jeu, enjeux citoyens ! »
De gauche à droite : Simon Bodéa, du syndicat Synergie paysanne (Bénin), Aliou Balde, de l'association OEB (Sénégal), Davine Witbooi, du Surplus people project (Afrique du Sud), Haja Andrianavalona, de l'ONG Hardi (Madagascar) et Lourenço Bezerra Lima, de la FASE Belem Amazonie (Brésil)



Dans le Finistère

UN COLLECTIF MOBILISÉ POUR UNE AUTRE AGRICULTURE AU SUD ET AU NORD

René
Férec



À l'occasion de la campagne électorale 2012, treize associations du Finistère ont souhaité sensibiliser les citoyens et les responsables politiques aux questions de la faim et aux modes de production agricole. L'objectif du Collectif 29¹⁶ pour la souveraineté alimentaire dans les pays du Sud et en Europe était que des décisions politiques justes et durables puissent être prises dans l'intérêt commun de ces populations.

16 - CCFD-Terre Solidaire, Peuples solidaires, Confédération paysanne, CMR (Chrétiens dans le monde rural), MAB (Maison de l'agriculture bio), Ti ar bed, ATTAC 29, Kaol kozh, CIVAM, Biocoop, CICODES, Afrique verte, Penn ar Bed et Bro an Arre.

La collaboration des associations du Collectif 29 a été favorisée par des liens occasionnels antérieurs et surtout une volonté commune de « frapper un grand coup » auprès de l'opinion et des politiques. Une vraie synergie s'est créée, dans un travail coordonné et suivi, pour montrer l'interdépendance croissante entre l'agriculture du Nord (bretonne, française et européenne) et celle des pays du Sud. Ensemble, elles sont soumises aux lois du marché néolibéral des multinationales, de la financiarisation et de la spéculation. Des alternatives positives sont par ailleurs très probantes au Nord comme au Sud.

En février, une journée de formation régionale du CCFD-Terre Solidaire sur le thème des élections 2012 a lancé le processus. En février-mars, des réunions ont eu lieu entre les membres du collectif pour écrire un texte de référence, rappelant les constats et les demandes à formuler aux instances visées. En avril, des rendez-vous étaient organisés avec

vingt-six des cinquante candidats aux législatives du Finistère, en parallèle à une campagne de signatures du texte de référence (près de 4 500 signatures recueillies). En mai, deux soirées publiques ont réuni 240 spectateurs avec la participation de douze candidats.

Deux millions de tonnes de soja en Bretagne

Cette mobilisation a mis l'accent sur quelques problèmes communs au Sud comme au Nord : l'accès à la terre – en Bretagne, l'artificialisation concerne 5 000 ha par an ; la concurrence entre les jeunes agriculteurs et ceux déjà installés qui s'agrandissent ; la dépendance des exploitations d'ici et l'accaparement des terres là-bas – à cause notamment du soja, dont 2 millions de tonnes sont importées par an en Bretagne ; la diminution des emplois agricoles – due à l'absence

de revenus, à l'industrialisation des productions et à la volatilité des prix ; les problèmes environnementaux ; l'accroissement de la pauvreté ou encore la nécessité en tout lieu de l'aide alimentaire.

Une autre politique agricole basée sur la souveraineté alimentaire, qui passe par une agriculture paysanne et familiale, est indispensable. En Europe elle doit être portée par la PAC (Politique agricole commune) à l'occasion de son renouvellement en 2013. Une autre PAC est possible, dans l'intérêt des citoyens européens mais aussi des peuples du Sud. C'est pourquoi le Collectif 29 a décidé de poursuivre son action dans les mois à venir avec une journée de formation sur la PAC, l'élaboration d'un texte commun et l'interpellation des décideurs économiques et politiques et autres acteurs.

René Férec

Initiatives à la campagne

LE MRJC SE PENCHE SUR L'AVENIR DES TERRITOIRES RURAUX

Le MRJC (Mouvement rural de jeunesse chrétienne) s'intéresse de près au devenir des terres agricoles en France et, plus généralement, au développement local rural. Deux exemples avec les BEST (Brigades d'enquête spéciale sur les terres) et le festival Bouff'ton terroir.

Des « brigades spéciales » enquêtent sur l'accès à la terre

Un constat : aujourd'hui en France il est de plus en plus difficile, en particulier pour les jeunes, d'accéder à des terres agricoles et donc de concrétiser leur projet d'installation.

En milieu rural, il faut trouver un équilibre entre les surfaces agricoles, les espaces naturels et les terrains nécessaires pour le logement et les autres infrastructures (transports, entreprises, etc.). Cet équilibre se

réalise souvent au détriment de l'activité agricole.

Le MRJC s'intéresse à la question depuis plusieurs années. Il passe maintenant à l'action avec les BEST.

Ces brigades très spéciales émergent un peu partout en France avec deux objectifs : enquêter sur la situation du foncier agricole au niveau local et interpeller les personnes concernées dans chaque territoire sur les conflits de gestion de l'espace.

Les BEST sont composées en majorité de jeunes du MRJC, mais aussi d'étudiants de filières professionnelles agricoles et de partenaires associatifs, dont le CCFD-Terre Solidaire. Leur mission

est de construire un échange autour des solutions à apporter au malaise foncier. Le mouvement de jeunesse entend y apporter sa propre contribution – notamment en matière d'installation agricole – et poser cette question sur la place publique au niveau national. Aujourd'hui, cinq BEST sont à l'œuvre en Picardie, Pays de la Loire, Centre, Franche-Comté et Rhône-Alpes.

www.mrjc.org/best



Un festival alternatif au cœur du bocage ornais

Bouff'ton terroir : derrière ce nom barbare, il y a le travail d'équipe de jeunes du MRJC qui, chaque année, proposent un moment d'échange et de réflexion sur notre façon de consommer. La troisième édition a

eu lieu le 22 septembre 2012 à la Ferté-Macé, préparée par quatre étudiantes ornaises. Elle présentait diverses initiatives de développement local qui animent ce coin de bocage normand. L'idée des quatre jeunes initiatrices était de montrer que leur territoire était bien vivant et porteur d'alternatives au modèle dominant de développement.



L'une est étudiante en musique, l'autre droit, la troisième en arts plastiques et la quatrième est élève infirmière. Si aucune n'est spécialiste des questions de développement agricole, toutes sont issues du milieu rural et sensibles à la question de son avenir. Pour cette raison, elles pensent nécessaire de faire

plus de place à des circuits courts de consommation permettant de créer des liens entre producteurs et consommateurs. Le festival a débuté l'après-midi par un marché aux producteurs locaux, lieu de présentation d'alternatives concrètes. L'événement était agrémenté d'animations diverses

– telles que les jeux en bois, les lectures de contes ou le concours de la plus belle tarte de saison – qui lui ont conféré une note festive et familiale. Bouff'ton terroir s'est terminé cette année par une soirée-concert fréquentée par 400 personnes.

Initiatives en ville : les jardins partagés

BIEN PLUS QUE QUELQUES SALADES AU BAS DES TOURS

Un bout de pelouse ou un terrain délaissé au bas d'un immeuble sont autant de jardins en devenir. Des manieurs de pelle et de râteau, de tous âges et de toutes conditions, viennent y tester leur aptitude à faire pousser des radis et des salades, mais aussi leur goût pour la rencontre humaine et le respect de l'environnement.

Il y a toutes sortes d'ingrédients, en effet, dans les jardins partagés et la recette plaît à un nombre croissant d'amateurs. Un signe : à Brest, le nombre de parcelles gérées par l'association Vert le jardin est passé de trois il y a douze ans à soixante-trois aujourd'hui. Le réseau national, Le Jardin dans tous ses états, ne cesse de grandir également. Les jardins partagés sont nés de l'expérience des jardins familiaux qui, dès 1870, ont mis des parcelles à disposition des foyers ouvriers. Une autre influence est celle des jardins communautaires nord-américains qui ont inspiré la dimension collective de la formule actuelle. Les jardins partagés d'aujourd'hui font découvrir le jardinage au plus

grand nombre en redonnant une utilité à des espaces urbains délaissés et en créant du lien social autour de cette activité. Le plus souvent, il s'agit de propriétés de collectivités territoriales qui, en les confiant à une association, lui transfèrent en même temps une mission de service public au sein des quartiers. L'écologie sous toutes ses formes (jardinage écologique, pratiques éco-citoyennes, etc.) figure en bonne place parmi les valeurs transmises. Une manière de sensibiliser les citoyens à des enjeux environnementaux plus globaux que ce « jardinage des villes » permet d'appréhender de façon concrète. Depuis quelques années, une autre utilité de ces jardins familiaux

apparaît : celle de répondre aux besoins alimentaires de riverains ayant du mal à boucler leurs fins de mois. Un effet de la crise qu'un carré de légumes au bas des tours vient atténuer un peu.

Jean-Paul Rivière



Agriculture et consommation

DES CITOYENS ORDINAIRES ENGAGÉS AU QUOTIDIEN

Chacun de leur côté, à titre personnel, des citoyens « lambda » s'engagent en faveur de la promotion d'une agriculture et d'une consommation différentes, plus respectueuses des hommes et de l'environnement.

Patrick Bourgeois, pâtissier

Le choix du bio : un retour aux sources

Après avoir été longtemps boulanger-pâtissier traditionnel à Bourg-en-Bresse, Patrick Bourgeois a ouvert fin 2011, avec son épouse, une biscuiterie bio aux portes de la ville : les Gaudélices. Il explique son choix.

« Pendant vingt-neuf ans, nous avons créé trois boutiques en ville. Nous fabriquions déjà des biscuits à partir de farine de gaudes, une farine de maïs spécifique à la Bresse. L'idée d'ouvrir la biscuiterie a mûri six

ou sept ans, pendant lesquels nous avons suivi le parcours classique du créateur d'entreprise.

Établir une gamme de produits du terroir à base de biscuits de gaudes, c'était revenir aux sources. Nous étions dans une dynamique de produits naturels sans conservateurs, c'est-à-dire de produits sains. Dans cette logique, le choix du bio allait de soi.

Il nous a fallu trouver des fournisseurs bio du coin, ce qui s'est

révélé difficile car il en manque dans l'Ain. Par exemple, nous devons chercher notre beurre dans le Doubs, voire en Bretagne.

Notre démarche est bien perçue par nos clients. On nous explique qu'il faut arrêter de manger tout et n'importe quoi. Le fait que les gaudes soient à base de maïs, lequel évoque plutôt les OGM, nous permet d'engager la conversation sur le sujet ».

Colette Delisle, épargnante à Terre de liens

Elle pense « à l'avenir et aux jeunes »

Le déclin a eu lieu grâce à ses voisins. Ils avaient besoin de soutien pour le démarrage de leur future exploitation agricole près de Ste-Maure-de-Touraine : une ferme bio d'élevage caprin et de production de fromages de chèvre, dont la Foncière Terre de liens, un outil d'investissement solidaire, s'est portée acquéreur.

Colette Delisle, infirmière à la retraite et issue du milieu rural, n'est ni une professionnelle de l'agriculture ni une activiste écologiste. Simplement, elle a quelques convictions bien

ancrées : « Je ne veux pas des OGM, ni des pesticides, ni de toutes ces choses mauvaises pour la terre. Si l'on continue de construire sur des terres agricoles, si de gros agriculteurs prennent encore plus de terres, comment les jeunes agriculteurs feront-ils pour s'installer ? »

C'est en pensant « à l'avenir et aux jeunes » que Colette a souscrit chez Terre de liens, avec la conviction de faire ainsi œuvre utile pour l'avenir de l'agriculture.

Vincent Maas, parent d'élève

Il défend le bio à la cantine de l'école

Vincent Maas est le père de deux enfants qui fréquentent une école associative diwan (pratiquant le bilinguisme breton-français) à Paris. Il est un ardent défenseur du bio à la cantine de l'école.

« Dernièrement, il y a eu une augmentation tarifaire à cause de la hausse des coûts de matières premières de 3,5 %. En cette période difficile, cela commence à coûter trop cher pour certains

parents et la poursuite de l'expérience de la cantine bio, décidée il y a deux ans, est en débat. Le jeu en vaut la chandelle. Avec la certification bio, on échappe aux pesticides et aux OGM. Les produits n'ont pas la même texture et ont meilleur goût. Cela rejoint aussi des préoccupations plus globales comme l'éducation au goût. La filière bio offre une diversité de production assez large avec des produits

habituellement pas consommés comme le panais.

Le bio à la cantine constitue pour ma compagne et moi le prolongement d'une démarche personnelle. Nous sommes adhérents d'une AMAP et d'un groupement de consommateurs en circuit court. L'expérience permet aussi aux autres enfants de l'école d'avoir accès à un repas bio sur trois dans la journée ».

Marie-Édith Auger, faucheuse volontaire

« On n'est pas d'accord ? Il faut le dire haut et fort »

Fille d'agriculteur, mère de deux filles, Marie-Agnès a été relaxée par le tribunal de Chartres mais a été condamnée à un mois de prison avec sursis et 90 € d'amende, pour le fauchage de la première plantation de maïs commercial transgénique à St-Hilaire, en Haute-Garonne.

« Nous, les produits chimiques, cela n'a jamais été vraiment notre truc. Et quand j'ai entendu parler des OGM la première fois, cela m'a paru

vraiment suspect. J'ai entendu José Bové qui dénonçait la mainmise des multinationales sur le vivant et le fait que les pays pauvres seraient anéantis. Et donc lorsqu'il a été mis en prison, moi je me suis dit : "Ce n'est pas normal qu'il soit le seul à supporter ce combat alors que l'on est presque des millions à penser la même chose". Et je me suis inscrite faucheuse volontaire sur le Larzac en 2003. (...) Pour moi, les OGM, c'est

une technologie de mort. On ne doit pas laisser faire ça. Si on n'est pas d'accord, il faut le dire haut et fort. Gandhi disait : "*Ne rien faire, laisser faire, c'est mettre sa conscience en prison.*" Il le dit mieux que ça, mais c'est l'esprit. (...) »

Extrait de l'ouvrage collectif *Faucheurs volontaires*, association Les Dessin'acteurs, 2010

Damien Leroy, agriculteur céréalier en conversion

Producteurs-consommateurs : un lien « à nourrir humainement »

Au cœur de la Beauce, il y a quatre ans, Damien Leroy décide de convertir progressivement son exploitation à l'agriculture biologique et de développer du maraîchage. Une remise en question issue de ses vingt ans d'expérience dans l'agriculture conventionnelle et de son engagement actif au MRJC puis au CMR.

« Je me suis rendu compte des limites du système dans lequel j'étais. Ici,

dans la Beauce, il y a un agriculteur pour 140 hectares ! Dans une période où il y a de plus en plus de chômage, cela pose question. Dans d'autres régions, avec des terres moins bonnes et des exploitations plus petites, il y a une effervescence et les gens arrivent à vivre ». Sur 140 hectares, Damien consacre aujourd'hui six hectares au maraîchage et un tiers de la surface en bio.

Attiré de longue date par le maraîchage, il a rejoint également

un groupement d'agriculteurs qui vend des paniers bio sur Paris et Orléans et dont il partage l'éthique et le but : permettre aux agriculteurs de se rémunérer correctement tout en respectant la terre et le consommateur. Pour Damien, il est important que les consommateurs puissent avoir un lien presque affectif avec ce qu'ils mangent, le terrain et l'agriculteur.

Pour aller plus loin

Des livres

Famine au Sud, malbouffe au Nord,
Marc Dufumier, NIL éditions, 2012.

L'agriculture biologique pour nourrir l'humanité : démonstration,
Jacques Caplat, Actes Sud, Domaine du possible, 2012.

Nourrir l'humanité : les grands problèmes de l'agriculture mondiale au XXI^e siècle,
Bruno Parmentier, La Découverte, 2007.

Les moissons du futur. Comment l'agroécologie peut nourrir le monde,
Marie-Monique Robin, Arte éditions, 2012.



Une sélection d'articles dans Faim Développement Magazine

Novembre 2012 Dossier « Biodiversité et Souveraineté alimentaire », n° 269

Mai 2012 Dossier « Sahel, une crise alimentaire exacerbée par les conflits », n° 266

Avril 2012 Dossier « Régulations des marchés agricoles. Quand la spéculation fait des ravages », n° 265

Décembre 2011 « Guinée Conakry, Les paysans du Fouta Djallon vers l'autosuffisance alimentaire », n° 262

Mai 2010 « Les vertus de l'agroécologie », n° 249



Des rapports

Baromètre de la faim 2012, Convergences 2015

Investissements et accaparements des terres et des ressources : prévenir les violations des droits humains,
CCFD-Terre Solidaire, juin 2012

L'agrobusiness à l'assaut des terres irriguées de l'Office du Niger,
Florence Brondeau/Cahiers agricoles n° 20, janvier-avril 2011

Comprendre les investissements fonciers en Afrique : Rapport Mali, Oakland Institute

Des revues

Agir en Rural

Agir en rural est la revue trimestrielle du Mouvement chrétien dans le monde rural. Elle diffuse des informations, des analyses et des témoignages sur le monde rural, le CMR et ses partenaires, la vie des fédérations, le thème d'année du mouvement...

Un dossier thématique vient enrichir la réflexion et donner des pistes d'actions.

Agir en Rural paraît en mars, juin, septembre et décembre.



Transrural initiatives

Transrural initiatives est une revue mensuelle d'information sur les espaces ruraux, publiée par quatre associations dont le MRJC. Portée par des mouvements d'éducation populaire, elle est réalisée par une équipe associant acteurs du développement rural et agricole et journalistes professionnels. Elle offre ainsi un point de vue original sur l'actualité qui s'attache en particulier à valoriser des initiatives locales.



Quelques sites incontournables

www.alimenterre.org

une mine d'informations à partager

Créée par le CFSI (Comité français pour la solidarité internationale) au début des années 2000, la campagne Alimenterre sensibilise et informe le grand public sur les causes structurelles de la faim dans le monde. Elle milite pour une agriculture familiale viable et durable, au service d'une alimentation pour tous, au Nord comme au Sud.

Le site www.alimenterre.org est un centre de ressources collaboratif et interactif sur les enjeux agricoles et alimentaires. Il fournit une information pertinente, riche, actualisée et accessible à tous. Il s'adresse aux enseignants et éducateurs populaires qui y trouveront des supports pédagogiques (outils d'éducation au développement, textes officiels décryptés, informations sur les films documentaires, cartes) et un suivi de l'actualité (newsletter, brèves, etc.). Il est destiné aussi

aux étudiants et chercheurs qui auront accès à des textes officiels, des publications ou des illustrations pour leurs travaux et qui pourront y diffuser leurs recherches. Enfin, il s'adresse au public du festival de films documentaires Alimenterre et aux internautes intéressés par ces thèmes qui pourront creuser le sujet, comprendre les enjeux et savoir comment agir.

www.farmlandgrab.org

tout sur les accaparements des terres dans le monde

Ce site Internet contient principalement des articles d'actualité sur la ruée mondiale sur les terres agricoles étrangères. L'objectif du site est de servir de source d'information à tous ceux qui suivent ou font des recherches sur la question, notamment les activistes sociaux, les organisations non gouvernementales et les journalistes.

Les sites des organisations alliées

Le CCFD-Terre Solidaire participe à de nombreuses actions de plaidoyer collectives aux côtés d'organisations alliées dont il partage les valeurs, les analyses globales. Témoin, la campagne sur les agrocarburants lancée en septembre 2012, qui demande à l'Union européenne et à ses États membres de mettre fin aux mandats d'incorporation et aux incitations financières à produire et à consommer des agrocarburants. Cette campagne a été lancée conjointement par le CCFD-Terre Solidaire et par :

Les Amis de la terre : www.amisdela terre.org

Artisans du Monde : www.artisansdumonde.org

Le CFSI : www.cfsi.asso.fr/

Oxfam France : <http://www.oxfamfrance.org/>

Peuples Solidaire : www.peuples-solidaires.org

Vous trouverez sur les sites de ces alliés nombre d'informations liées à la campagne collective mais également sur les approches et campagnes spécifiques mais complémentaires de chaque organisation.

Directeur de publication : Pascal Vincens

Coordination rédactionnelle : Thérèse Collinet

Ont participé à l'élaboration de ce dossier : Thérèse Collinet, Jeanne-Maureen Jorand, Christophe Heraudeau, Jean Paul Rivière, Pascal Vincens

Responsable des productions : Emmanuel Cauchois

Secrétaire d'édition : Kouté Gnoyé

Production : CCFD-Terre Solidaire

4, rue Jean Lantier - 75001 Paris

Tél. 01 44 82 80 00 - ccfd-terresolidaire.org

Maquette : Isabelle Cadet

Impression : Typoform (sur papier PEFC)

Dépôt légal : février 2013

